

ID VERRE

INFOS

N-90

4^{ème} trimestre 2023

FORMATION

RECHERCHE
& INNOVATION

CULTURE

Cerfav

Centre européen de recherches
et de formation aux arts verriers
*Formation - Ressource
& Innovation - Culture*



SOMMAIRE

ÉDITO

Des nouveautés ambitieuses pour la filière verre en 2024

FORMATION

Le rôle du maître d'apprentissage

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'inclusion de matières premières biosourcées dans la composition du verre

CULTURE

Résultat de la résidence de l'artiste Madame au Cerfav

AGENDA

Formations, expositions, événements

DES NOUVEAUTÉS AMBITIEUSES POUR LA FILIÈRE VERRE EN 2024

Marie-Alice Skaper, directrice du Cerfav

L'équipe du Cerfav vous présente ses **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année !

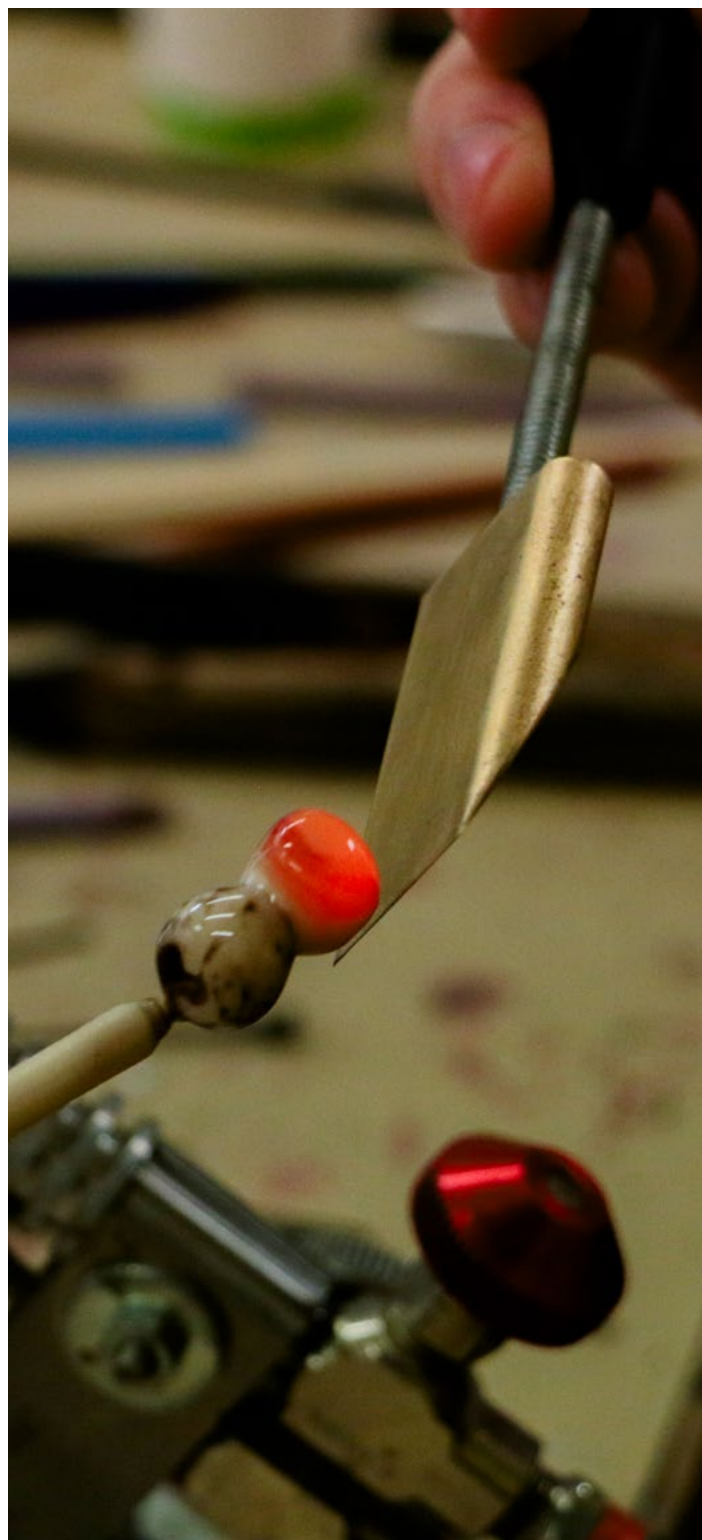
L'année 2023 s'est terminée sur une très belle nouvelle pour notre filière, avec **l'inscription des gestes verriers** sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Sous le terme de gestes verriers sont regroupés la création de la matière, sa mise en forme à chaud grâce au soufflage ou au chalumeau, et la taille et le décor à froid. Une belle reconnaissance pour les femmes et les hommes qui chaque jour pratiquent, apprennent et transmettent les gestes verriers. Gageons que 2024 poursuivra sur cette impulsion de valorisation de nos métiers ! C'est en tout cas ce à quoi le Cerfav s'attache au quotidien. Le Pôle territorial des industries culturelles et créatives « Métiers d'art augmentés » se construit en 2024, les formations par apprentissage se développent, la communication prépare sa mue, les nouveaux ateliers du futur bâtiment Cerfav pour l'apprentissage se dessinent... Vous l'aurez compris, beaucoup de **nouveautés ambitieuses** arrivent pour la filière verre.

L'évolution d'Idverre Infos fait d'ailleurs partie des chantiers de la communication de cette année, et ce numéro devrait être le dernier à être édité sous cette forme. Mais pas d'inquiétude, bien au contraire ! Le nouveau format sera plus en adéquation avec les nouveaux usages de lecture, et vous y retrouverez vos actualités. En attendant, ce numéro aborde trois grands sujets d'actualité : le rôle du maître d'apprentissage, tout d'abord, puis les travaux de notre équipe de recherche sur l'inclusion de matières premières biosourcées dans la composition du verre, et enfin le résultat enthousiasmant de la résidence de l'artiste Madame au Cerfav - visible au Musée des Beaux-Arts de Nancy jusqu'au 31 mars.

Au cours de sa résidence, Madame a également réalisé des œuvres en papier avec les collégiens de Colombey-les-Belles et, en bonne *street artist*, les a tapissées sur les murs extérieurs du Cerfav. Contre toute attente, elles ont résisté aux pluies et à l'hiver, et peut-être seront-elles encore en place les **2 et 3 février**, pour nos prochaines **Portes Ouvertes** ? Ce qui est sûr, c'est que ce sera l'occasion de venir nous rencontrer pour parler de vos projets de formation, côté apprenant ou côté maître d'apprentissage, de visiter nos ateliers et d'admirer les projets de diplôme des Créateurs Verriers de la promotion 30, actuellement exposés dans notre galerie.

Je terminerai en vous conseillant d'aller jeter un œil au **catalogue des formations professionnelles Art & Techniques** que nous venons de publier **sur notre site internet** : plusieurs stages de perfectionnement vous sont proposés en plus des stages d'initiation, nous sommes impatients de vous y retrouver.

Bonne lecture à vous !



Giovanni Lombardi, élève créateur verrier dans l'atelier chalumeau du Cerfav © Photographie : Cerfav / Julia Schaff

LE RÔLE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Article par Denis Mairy, responsable pédagogique du Cerfav

Tout savoir pour bien accueillir un-e apprenti-e dans votre atelier ou votre entreprise.

Avez-vous envisagé de transférer votre savoir-faire, de participer à la formation de la future génération de verriers ? Avez-vous déjà recruté un-e apprenti-e ?

Accueillir un-e apprenti-e dans son entreprise n'est pas un acte anodin, chaque entreprise peut avoir des attentes spécifiques en s'engageant dans l'apprentissage. Le maître d'apprentissage joue un rôle central dans le développement des compétences techniques de l'apprenti-e, il est son interlocuteur privilégié. Cet engagement peut impliquer notamment pour les petits ateliers une aide et en même temps une contrainte, le tout étant de réussir à concilier les obligations de l'entreprise et l'épanouissement de l'apprenti-e.

L'entreprise s'engage auprès d'un-e apprenti-e et réciproquement, l'apprenti-e s'engage auprès de l'entreprise. Dès lors, l'apprenti-e est considéré-e comme un-e salarié-e, même si ses besoins et les objectifs de sa présence ne sont pas les mêmes, puisque le passage d'un diplôme est en ligne de mire. Faisons un zoom sur le rôle du Maître d'apprentissage ou du tuteur.

Tout d'abord, qui peut jouer ce rôle ? Le chef d'entreprise lui-même ou un salarié volontaire. Il doit être majeur, posséder des compétences professionnelles mais aussi des qualités de pédagogue. Il doit posséder un diplôme du même domaine que celui visé par l'apprenti-e et au moins une année d'expérience, ou avoir au moins 2 années d'expérience dans le domaine de compétences visé par l'apprenti-e. Le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti-e et l'accompagne vers l'obtention de son diplôme.

- Intégrer l'apprenti-e, en lui faisant découvrir l'entreprise, afin qu'il-elle se familiarise avec le lieu de travail en lui présentant les équipements, les méthodes de travail, les personnels. Il est primordial d'instaurer une relation de confiance avec l'apprenti-e.
- Prendre de son temps pour encadrer l'apprenti-e dans son activité, pour communiquer avec lui-elle, être à son écoute. Organiser son poste de travail, décrire très clairement les tâches qui lui sont confiées.
- Contribuer à la bonne acquisition des connaissances et des compétences requises pour l'obtention du diplôme préparé par l'apprenti-e : l'aider à améliorer ses performances, à acquérir les savoir-faire essentiels, à gagner en autonomie, et à saisir les enjeux du métier dans sa globalité.

- Assurer la liaison avec le CFA, et suivre l'évolution de la formation de l'apprenti-e (parcours, résultats aux examens, etc.).

- Le maître d'apprentissage évalue régulièrement les progrès de l'apprenti-e, corrige ses erreurs, et lui fournit un retour direct sur son travail. Il contribue aussi à l'intégration de l'apprenti-e dans le monde professionnel.

L'entreprise doit s'assurer de l'acquisition des compétences professionnelles de l'apprenti-e, et s'assurer qu'il-elle travaille dans de bonnes conditions et en sécurité. Elle doit également l'informer de l'ensemble des règles et usages internes. Informer sur la gestion appropriée des déchets générés lors du processus de production du verre, en mettant l'accent sur les pratiques durables.

Si l'apprenti-e est en situation de handicap, l'employeur peut être accompagné pour mettre en place des solutions adaptées. Le Cerfav et le maître d'apprentissage coordonnent la progression pédagogique entre les deux lieux de formation grâce, entre autres, à un carnet de liaison. L'objectif étant de préparer l'apprenti-e à l'ensemble des compétences inscrites au référentiel du diplôme préparé.

Le CFA, quant à lui, assure les formations générale, théorique et pratique des apprentis, en complément de la formation pratique délivrée en entreprise. Il gère l'inscription au CAP et l'organisation des examens avec l'Éducation Nationale. Il est à l'écoute et accompagne l'entreprise sur ses questionnements de tout ordre en lien avec l'apprentissage.

Vous désirez accueillir un-e apprenti-e ? Le Cerfav vous accompagne sur tous les aspects administratifs.

Nous contacter : formation@cerfav.fr

La formation par apprentissage au Cerfav : www.cerfav.fr



L'INCLUSION DE MATIÈRES PREMIÈRES BIOSOURCÉES DANS LA COMPOSITION DU VERRE

Article de Sarah Kirsch, chargée de projet R&D

Le verre se colore à partir d'oxydes ajoutés lors de la fusion. Ces oxydes sont actuellement extraits de mines, et l'impact écologique est non négligeable. Le Cerfav, en association avec le Laboratoire Réactions et Génie des Procédés (LRGP), a décidé de contribuer à trouver des alternatives dans le cadre d'un projet financé par le Carnot Icéel, en testant des cendres végétales.

La coloration du verre avec des cendres végétales est une technique qui remonte à des siècles. Les plantes, judicieusement choisies, sont hyperaccumulatrices d'éléments métalliques, ce qui signifie qu'elles extraient du sol des éléments métalliques spécifiques pour chacune d'entre elles.

Le Cerfav a expérimenté une coloration du verre avec du nickel issu de cendres d'Alyssum murale. L'objectif était de quantifier la couleur obtenue, pour voir si elle est en adéquation avec la

quantité de cendres ajoutées, d'observer l'aspect du verre, et de contrôler les impuretés qui pourraient être présentes, ou les autres espèces colorantes, notamment le fer.

Tout d'abord, nous avons coloré des échantillons avec différentes quantités de cendres. Les cendres permettent d'obtenir une gamme de couleur dans le violet gris (Voir la photo du flacon).

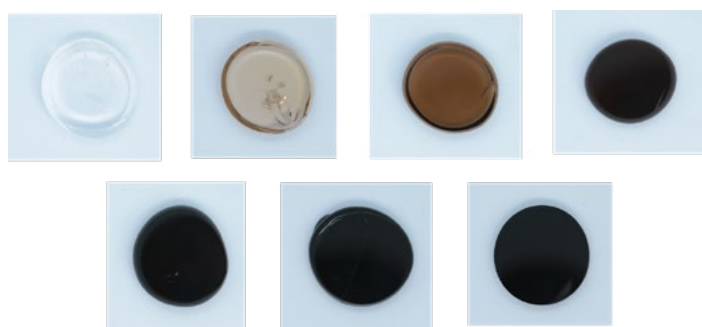
L'échelle de couleurs obtenue est étudiée, et montre que l'intensité des couleurs est bien proportionnelle à la quantité de cendres ajoutées. La couleur correspond à une coloration uniquement due au nickel. Elle sature cependant à forte concentration et nous obtenons une couleur se rapprochant du noir.

Le verre obtenu ne présente pas d'infondus, son aspect de surface est identique quelle que soit la couleur obtenue, donc la quantité de cendres ajoutée. La seule différence observée entre les échantillons est leur viscosité. En effet, plus il y a de cendres ajoutées, plus ils sont liquides.

L'impact de la présence de fer, qui est l'élément le plus visible parmi toutes les impuretés présentes dans les cendres, a été analysé. Nous avons donc simulé la concentration présente dans les cendres avec de l'oxyde de fer de laboratoire et avons établi une échelle de couleur. Parmi toutes les combinaisons analysées, le fer a toujours un pouvoir colorant bien inférieur à celui du nickel, et n'impacte donc pas la couleur obtenue, pour les quantités présentes dans nos cendres.



Flacon prototype



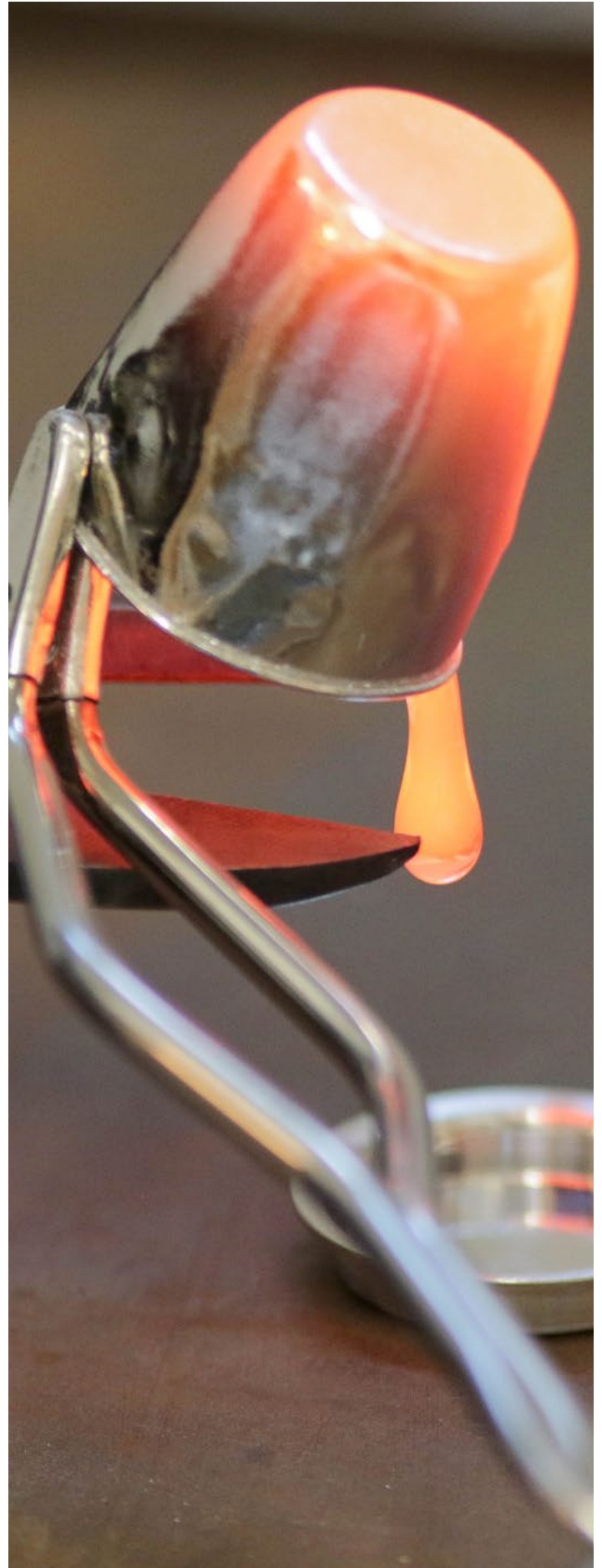
Échantillons de verre coloré avec différentes quantités de cendres au nickel

Pour conclure, nous n'avons observé aucune différence entre la coloration obtenue grâce à des cendres contenant du nickel et du nickel de laboratoire utilisé actuellement dans les verreries. L'utilisation de cendres de plantes permet de diminuer l'impact de nos compositions de verre sur l'environnement. En plus d'éviter de miner dans des carrières, elle permet également de dépolluer des sols riches en métaux, ici du nickel. L'empreinte carbone de nos activités en serait ainsi grandement diminuée. Il est à noter cependant que tous ces essais ont été réalisés à l'échelle du laboratoire et nécessitent encore d'être transposés dans des fours d'ateliers.

En tant qu'artisan, si vous êtes intéressé par le fait de tester cette solution de coloration ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !

E-mail : innovation@cerfav.fr

[Le projet Colver sur cerfav.fr](#)



RÉSULTAT DE LA RÉSIDENCE DE MADAME AU CERFAV

Interview par Anne Pluymaekers, responsable du pôle Culture

L'artiste Madame vient de terminer sa résidence de création au Cerfav, par une belle exposition de sa pièce en verre qui utilise de nombreuses techniques, au Musée des Beaux-Arts de Nancy, jusqu'au 31 mars 2024. Retour sur ce parcours de résidence.

◆ Anne Pluymaekers : Évidemment la question primordiale : es-tu satisfaite du résultat ?

▶ Madame : Et vous ?

◆ AP : L'atmosphère que dégage l'œuvre telle que présentée au musée fonctionne bien. L'univers du caveau dans cette « chapelle » latérale où se situe l'installation invite véritablement au recueillement et dégage une ambiance mystique. Il a fallu relever de nouveaux challenges techniques et le résultat obtenu est inédit. Une fois encore le vitrail contemporain explore de nouvelles voies. Que voulais-tu exprimer à travers cette installation ?

▶ Madame : Mon travail se veut toujours contextuel : temporellement et géographiquement. Je voulais exprimer avec le verre une projection de mon travail avec le papier. Je voulais mêler plusieurs techniques pour arriver à une œuvre unique comme je le fais dans mon travail. J'utilise de la gravure, différentes matières, époques, qui sont mélangées pour créer un discours nouveau. Le Cerfav était le lieu idéal pour obtenir ce dialogue de techniques, ne voulant pas me contenter d'une seule et unique technique.

◆ AP : Quelles sont tes références et sources d'inspiration pour *Bruits de verre* ?

▶ Madame : J'avais envie de me rapprocher des créations de mon grand-père. Il utilisait une technique qu'il a inventée et qu'il a appelée gémil, des mosaïques serties de verre qui étaient rétro-éclairées dans les années 50 - 60. Je souhaitais lui rendre hommage ou lui faire un clin d'œil avec ce vitrail rétro-éclairé.

Ce sont plein d'images différentes chinées à droite, à gauche. Le personnage est tiré de la bible, une sainte Marguerite. J'avais besoin d'une référence mystique pour évoquer la perte d'une amie d'enfance.

J'ai mis en scène un corbeau qu'elle enlace. Il symbolise le détenteur de réponses cachées et de compréhension de la vie. C'est une espèce de gardien secret. Il renvoie à la mystique, une sorte de guide spirituel mais non exprimé. Le lys symbole de la beauté, associé souvent aux divinités, au sacré, la déesse femme et de la maternité pour enfanter une nouvelle pensée.

◆ AP : Comment a évolué ton projet pendant la résidence ?

▶ Madame : Il a été long à mûrir, un réel cheminement parce que ce qui est génial mais déstabilisant, c'est qu'en découvrant

toutes les techniques verrières, je voulais tout essayer comme si j'étais une enfant dans un parc d'attraction. Je voulais embrasser tout en même temps, inclure un max de techniques. Bien évidemment, cela n'était pas possible. Il fallait que je donne du sens dans une continuité logique et non générer un OVNI. Je voulais quelque chose dans la filiation. Il a fallu décanter les choix pour obtenir un vitrail composé de superpositions, en référence avec ce que je fais d'habitude.

◆ AP : Quel a été le challenge le plus important lors de la résidence ?

▶ Madame : Un des défis était de renoncer ! Vu que je ne suis pas compétente dans le domaine, le défi a été de faire naître quelque chose de mes incompétences ! Heureusement que j'étais bien entourée. Le défi était finalement cette résidence qui m'a sortie de ma zone confort et m'a ouvert des possibles.

◆ AP : As-tu eu une révélation ou un déclic pendant cette expérience ?

▶ Madame : La feuille d'or, clairement !

Les techniques associées que l'on a utilisées m'ont fait comprendre des choses par rapport à ma technique et par la mise en lien que je peux avoir avec d'autres techniques. Transposabilité de ce que je fais en papier, qu'il est possible de faire avec d'autres matériaux. Par le biais de la résidence, j'ai compris qu'il y avait une pluralité de propos, de capacités.

Au final, cela a éveillé ma curiosité et donné envie de tenter d'autres choses.

Notamment, je viens d'acheter de la feuille d'or que je pense intégrer dans mes futures œuvres. Je pense les intégrer dans ma démarche quotidienne

◆ AP : Qu'as-tu appris ?

▶ Madame : À vivre sans réseaux sociaux ! Cela a été une belle initiation aux techniques : feuilles d'or, argenture, sérigraphie, etc. Mon regard a changé lorsque je vois des œuvres en verre. Je suis plus sensibilisée et plus curieuse. Ce nouvel intérêt pour ce



Madame lors de la masterclass «dorure à la feuille» d'Anne Dufala au Cerfav en février 2023 © Photographie : Cerfav/Julia Schaff

matériau va probablement ressortir dans mon travail tôt ou tard. J'ai aussi découvert le Fablab. Je me sens plus artisanne qu'artiste. Le Fablab est un vrai trait d'union entre l'artisanat et l'art. Même si j'élabore mes fichiers sur photoshop, le fait de faire appel aux nouvelles technologies était un plus ; introduire ces nouveaux procédés de gravure laser dans ce vitrail contemporain grâce aux conseils et suivi de projet de la Fablab manager était important.

◆ AP : Quels ont été les échanges-relations avec les équipes et les élèves du Cerfav ?

► Madame : Une évolution aussi au fur et à mesure de l'année. On a mis du temps à s'approprier. C'était chouette lors de temps d'échanges avec les élèves lors des cours. Cela a brisé la glace. Avec les équipes, dès que le projet a été fixé et validé, cela a facilité les échanges.

◆ AP : Comment s'est passée la rencontre et journée de médiation avec les élèves du collège de Colombey-les-Belles ?

► Madame : Il n'y a pas eu trop de questions. Je suis habituée à faire des ateliers en région parisienne. Ici, les élèves sont peut-être moins habitués de croiser des artistes du street art, l'art urbain. La concrétisation par le collage en rue de leurs créations, initialement des collages de petits formats, imprimés en format affiche a été un temps fort. Ils se sont approprié véritablement mon répertoire iconographique et l'ont fait leur. Le thème donné qui était le verre

leur a fait produire et rédiger des jeux de mots, parfois signifiés ou symboliques. Ils étaient impliqués dans ce travail global et a donné des résultats très qualitatifs et lisibles. Une recherche esthétique et sur les mots !

Leurs créations seront exposées aux côtés d'œuvres originales de Madame dans la galerie du collège de Colombey-les-Belles à partir du 5 février 2024.

◆ AP : Qu'en est-il aujourd'hui ? Prolongeras-tu cette expérience avec le verre ?

► Madame : Ça m'ouvre des portes. A terme, je vais très probablement m'y replonger dans mes créations personnelles. Aussi, j'ai accepté d'imaginer la prochaine édition de la St Nicolas du Cerfav. Je suis en train de me documenter sur le sujet. Ce sera avec grand plaisir que je poursuivrai ce projet avec le Cerfav.

◆ AP : Penses-tu renouveler l'expérience de la résidence ?

► Madame : J'adore travailler dans le cadre de la résidence. Je suis en pourparlers avec la Ville de Sarreguemines. A voir ! Peut-être en lien avec la céramique ! Suspens !

◆ AP : Une conclusion peut-être? Afin de mettre le point final ?

► Madame : En conclusion, merci. Merci de m'avoir sensibilisée à l'art verrier. Pas de point final, mais c'est un à très bientôt !



Agenda

Formation

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Découvrez nos activités formation, culture et recherche et développement. Visitez les ateliers, rencontrez nos équipes.

Les 2 et 3 février 2024

En savoir plus sur cerfav.fr

Cerfav | Vannes-le-Châtel

Formation

STAGES ART & TECHNIQUES TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

Perfectionnez-vous dans nos ateliers : taille décorative, façonnage du verre plat, dremel, vitrail ...

Tout le programme sur cerfav.fr

Cerfav | Vannes-le-Châtel

Culture - Formation

PARAISON, 9 RÉCITS DE VERRE

L'exposition des pièces de diplôme de la promotion 30 des Créateurs Verriers est visible à la galerie|atelier !

Des créations issues de toutes les spécialités du verre réalisées par nos élèves diplômés en juin 2023.

Jusqu'au 31 mars 2024

Mardi à dimanche | 14h à 18h

En savoir plus

Galerie|atelier du Cerfav | Vannes-le-Châtel

R&D - Formation

PROVER, LES FORMATIONS INDUSTRIELLES DU CERFAV

Le catalogue 2024 est en ligne !

Découvrez nos stages inter-entreprises programmés de mars à novembre 2024.

Le programme sur cerfav.fr

Contactez-nous pour vos demandes intra-entreprises personnalisées à prover@cerfav.fr

Cerfav | Vannes-le-Châtel et Paris

Culture

ANIMATIONS

Soufflez votre cœur en amoureux !

Week-end du 27 et 28 janvier / 3 et 4 février / 10 et 11 février 2024

Le 14 février 2024

Réserver un créneau

Galerie|atelier du Cerfav | Vannes-le-Châtel

Renseignements

contact@cerfav.fr
03 83 25 49 90

FORMATION

Denis Mairy :
denis.mairy@cerfav.fr

CULTURE

Anne Pluymaekers
anne.pluymaekers@cerfav.fr
+33(0)6 95 66 61 23
+33(0)3 83 25 49 93

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Patricia Hee
patricia.hee@cerfav.fr

Ours

- Revue éditée par le Cerfav
rue de la liberté | 54112 Vannes-le-Châtel
T : 03 83 25 49 90 - contact@cerfav.fr
- Directeur de la publication
Vincent Queudot
- Rédactrice en chef
Marie-Alice Skaper
- Revue trimestrielle n°88
Issn 1630-9081
- Marie-Alice Skaper, Denis Mairy, Lucile Cornu, Patricia Hee, Anne Pluymaekers, Eléonore Durand, David Arnaud, Julia Schaff, et l'artiste Madame ont contribué à ce numéro.
- Abonnement: Eléonore Durand,
T - 03 83 25 49 97
eleonore.durand@cerfav.fr
- Nos remerciements particuliers au Fonds Social Européen, à la Région Grand Est, au Conseil Départemental de Meurthe & Moselle, au Ministère de l'économie des finances, de l'action et des comptes publics à Ateliers d'Art de France, à la DGE, à l'ISM, et l'INMA.

Photo en couverture : Johanna Pierret, responsable de l'atelier chalumeau, en démonstration d'un exercice de verrerie scientifique au Cerfav © Cerfav/Julia Schaff

